

<https://enseignants.se-unsa.org/Pacte-en-voie-pro-le-Se-Unsa-demande-plus-de-souplesse-et-d-autonomie>



Pacte en voie pro : le SE-Unsa demande plus de souplesse et d'autonomie

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : jeudi 1er juin 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Faute de proposition de vote sur le sujet du Pacte, le SE-Unsa a boycotté le CSAmen du mercredi 31 mai. Nous nous opposons fermement au Pacte qui n'est pas une revalorisation salariale mais des missions supplémentaires rémunérées. Le "*travaillez-plus pour gagner plus*" étant une entrée dangereuse pouvant avoir des conséquences désastreuses sur les DHG pour la rentrée 2024, le SE-Unsa réclame que les moyens pour l'Éducation nationale soient des moyens entrant dans les DHG.

Des équipes en souffrance face à un Pacte rigide

Sur le terrain, les chefs d'établissement et les PLP se retrouvent à devoir mettre en place des Pactes insécables sans en connaître vraiment la teneur à quasiment un mois de la fermeture des établissements.

Malgré notre opposition au Pacte, nous, le SE-Unsa, vous accompagnons afin de vous laisser libres de vous engager ou non dans le Pacte.

Pour l'heure, le cabinet de la ministre C. Grandjean s'arcoute sur *l'insécabilité* du Pacte. Le SE-Unsa lui a demandé qu'au moins soit donné des instructions pour que ce Pacte insécable devienne plus souple dans sa mise en œuvre en donnant plus d'autonomie aux équipes.

Faute de *sécabilité*, osons la souplesse !

Le Pacte de la voie pro est pour l'heure constitué de 6 unités à 1 250 €.

Le SE-Unsa a demandé que, dans le cadre des dotations faites au niveau de l'établissement, le conseil pédagogique et les collègues puissent librement constituer leur « menu » à 6 unités pour lequel il pourrait s'engager. Le chef d'établissement veille à l'équilibre global de ces pactes, au bénéfice pédagogique, à la faisabilité sur l'année et au fait que les objectifs fixés par le ministère soient atteints. De cette façon, un certain nombre de combinaisons s'offriraient aux collègues, rendant le Pacte malléable.

Nos propositions de combinaisons possibles de 6 unités

Nous proposons volontairement des choix extrêmes, pas forcément équilibrés ou réalisables pour un collègue, afin de faire comprendre notre proposition. Liberté aux équipes de trouver leur juste milieu.

- Un professeur peut accepter 6 unités de 18 h de remplacement de courte durée, soit 108 h dans l'année
- 2 h de face-à-face = 3 unités de 24 h (72 h/36 sem) + 1 unité de 18 h de remplacement + 2 unités missions spécifiques pour le lycée professionnel
- 3 unités de 18 h de RCD + 2 unités de 24 h de face-à-face (ex : mise en place d'une option pour un niveau durant la période de PFMP d'un autre) + 1 unité de mission spécifique.
- 2 unités de 24 h de face-à-face + 2 unités de 18 h de RCD + 2 unités de missions spécifiques.
- 6 unités de missions spécifiques

Ces combinaisons pourraient donner plus d'autonomie aux établissements dans leur pédagogie tout en gardant des objectifs de réussite des élèves.

Même dans l'opposition ferme au Pacte, le SE-Unsa reste un syndicat de propositions qui accompagne les collègues

qu'ils laissent libres de choisir ou non de s'engager dans le Pacte.